

2020 fut une année difficile que nous ne regretterons pas. 2021 devrait être une année qui ouvrira des perspectives intéressantes à plus d'un titre.

Une visibilité d'évolution pluriannuelle

Le ministère nous le rappelle à longueur de réunion, un projet de loi pluriannuelle est en cours d'écriture. Les arbitrages ne sont pas encore faits. L'administration demande aux syndicats qui siègent dans les diverses instances de lui transmettre des propositions, d'être le plus concret possible. Les domaines concernés vont de la qualité de vie au travail, à la formation en passant par la revalorisation salariale.

Le SNE profite de chacune des réunions auxquelles il est convié, tant au Grenelle qu'au ministère, pour apporter sa pierre à l'édifice national. Nous y prôtons des avancées majeures pour l'enseignant et insistons particulièrement sur celui du premier degré.

Pour nos salaires : des propositions bien enregistrées

Les suggestions du SNE pour la revalorisation salariale ont été dûment enregistrées au Grenelle. Les premières conclusions des travaux de l'atelier revalorisation sont claires.

Un consensus a été établi : il est nécessaire de **revaloriser tous les enseignants**.

Il est ensuite proposé de **réaliser des différenciations**. Des efforts doivent être portés en faveur des entrants dans le métier, **en faveur du premier degré en se calquant sur ce qui existe sur le second** et en faveur des "deuxièmes carrières".

Voilà déjà deux revendications majeures du SNE reconnues primordiales.

Deux autres sont reprises dans les conclusions de mi-parcours : la nécessité de **mieux moduler la rémunération en fonction des zones géographiques d'exercice** en les élargissant, et la prise en compte de **l'exercice de missions particulières dans le premier degré où l'on peut prévoir des généralisations**.

De l'espoir pour l'avenir

Les positions défendues par le Grenelle reprennent déjà largement les nôtres. Nous ne nous enflammons pas pour autant. Il reste à voir si et comment la loi de programmation va les intégrer. Ce qui est certain, c'est que notre syndicat remplit sa mission.

Les débats de l'atelier revalorisation sont maintenant tournés sur la qualité de vie au travail. On recoupe les travaux de l'agenda social autour d'une mutuelle, de la médecine du travail, d'un comité d'entreprise, du logement, des aides à la parentalité...

Notre administration aura l'embarras du choix en matière de revalorisation de notre profession.

Au SNE, nous voulons croire à une volonté d'amélioration pour notre profession et notamment pour le premier degré. Nous en défendrons la concrétisation bec et ongles jusqu'au bout.

En attendant les annonces de février, toute l'équipe du SNE vous souhaite de profiter au mieux des vacances qui vont débuter. Joyeuses fêtes à tous.

Dans le dictionnaire, "**attentif**" se définit par "qui se préoccupe avec soin".

C'est avec une grande attention qu'une directrice de notre académie s'est occupée cette semaine de la tâche délicate d'organiser l'exercice attentat-intrusion de son école maternelle. Elle a regroupé toute l'équipe pour évoquer les mesures à mettre en œuvre pour faire passer au mieux les consignes d'un tel exercice auprès de leurs très jeunes élèves.

Comme tous les ans, au préalable, elle a mis à jour les documents, présenté les PPMS au conseil d'école avant de réaliser l'exercice.

Attentifs au bien-être des élèves, les enseignants ont convenu d'aller à un point de RDV et de revenir immédiatement pour qu'ils restent dehors le moins longtemps possible. L'exercice s'est déroulé à 9h ce matin-là de façon admirable. Les petites, moyennes et grandes sections sont sorties sans panique, ont traversé la rue avec le personnel pour veiller à leur sécurité. Ils ont rejoint le point de rassemblement en un peu plus de 2 minutes avant de rentrer aussitôt à l'école. **L'exercice avait été parfaitement réussi.**

Et pourtant...

Moins d'une heure après la fin de l'exercice, l'IEN de circonscription joignait la directrice pour lui dire qu'une personne avait signalé à ses services que les élèves de l'école maternelle étaient à l'extérieur du bâtiment, sans manteau, sans chapeau. ***"Une situation inacceptable !"***

L'IEN a précisé qu'elle se doutait bien qu'un exercice avait eu lieu, mais elle a malgré tout tenu à vérifier ce qu'il en était.

Est-ce là une posture qui démontre de la confiance envers les enseignants ou qui valide un entrisme exacerbé des parents ?

Ce qui est certain, c'est que de très nombreuses personnes sont attentives, se préoccupent des élèves avec soin : l'équipe pédagogique, les parents, l'inspection... **Mais qui se préoccupe avec soin de nos enseignants, de nos directeurs ?**

Au SNE, nous défendons une relation de confiance et de coopération entre les PE et les IEN. Notre syndicat milite aussi pour que les parents aient une juste place au sein de l'École. **C'est lorsque chacun aura retrouvé sa place et respectera celle des autres que notre École pourra à nouveau remplir sereinement sa mission.**

Les absents ont toujours tort.

Et pourtant...

Force est de constater que toutes les organisations syndicales représentatives ne partagent pas cette opinion. En effet, il n'est pas rare d'en voir, même parmi les plus importantes, bouder des réunions auxquelles elles sont conviées. Dans ces cas, certaines osent même arguer que le sujet ou que l'ordre du jour ne leur convient pas.

Au SNE, nous pensons que, pour complexe et parfois pour désespérant qu'il puisse sembler, le dialogue social mérite d'être poursuivi, tant au niveau local qu'au niveau national.

Il en va évidemment de notre responsabilité et de notre crédibilité de représentants du personnel, mais aussi de la défense des intérêts de notre profession. Sans rencontre avec l'administration, comment espérer voir arriver autre chose que des injonctions sans aucun lien avec la réalité que nous vivons dans nos écoles ?

C'est donc dans un esprit aussi constructif que possible que vos délégués SNE siègent et œuvrent semaine après semaine au service de tous.